

Made in **HAINAUT**

Magazine d'information du personnel de la Province de Hainaut - N°46 - Octobre 2026

Supracommunales, les provinces ?



Quoi de neuf :

La cité des métiers :
une collab' qui marche

My Province :

Le trajet
de réintégration

Nos métiers :

Embarquez
dans le bibliovan!

Résolument tournée vers le futur !

Depuis la rentrée, les élèves de l'Ecole du Futur à Mons ont pris possession des nouveaux bâtiments. Lumière, fonctionnalité, convivialité : l'école est prête à relever les défis de l'apprentissage, à se coller aux évolutions pédagogiques. Un projet important mené par les équipes de la Province de Hainaut, Hainaut Enseignement et Hainaut Gestion du Patrimoine, avec de nombreux partenaires : l'Ecole du Futur au cœur d'un quartier en pleine mutation, à proximité de la gare a déjà enregistré une belle hausse de son nombre d'inscriptions.

En route pour la lecture !

Le tout nouveau bibliovan de l'Opérateur itinérant de la Province de Hainaut est en route ! Ce nouveau véhicule, magnifiquement orné des dessins de la plasticienne hainuyère Cécile Vanneste, sillonne le territoire pour apporter dans nos villages de jolis moments de lecture.

Dites-le avec des fleurs !

Mi-septembre, la Ville de Tournai a vibré au rythme de ses Quatre Cortèges, une fête locale ancrée dans les traditions et à laquelle les élèves de 5^e 6^e 7^e fleuriste de l'IPES Tournai contribuent depuis une quinzaine d'années en assurant la floraison des chars des Amis de Tournai. Les élèves ont investi les locaux des Espaces verts de la Ville pour fleurir le char qui a déambulé dans les rues. Une belle et fructueuse collaboration, une grande fierté pour l'école.

Invitation à la balade

Le premier réseau pédestre de points-nœuds de la région montoise est en place et nos collègues de Hainaut Tourisme n'en sont pas peu fiers ! Cet été, les aménagements du bois de Colfontaine ont été inaugurés, préfigurant la poursuite d'un maillage franco-belge appelé Henriette et rendu possible par le programme Interreg. Envie d'un balade forestière ? Rendez-vous sur <https://www.hainaut.be/services/tourisme/le-reseau-points-noeuds>



En cover : illustration générée par IA

📍 : province-de-hainaut 📍 : Cdanslapochetv 📍 : Province de Hainaut
Retrouvez la plupart de ces actualités et bien d'autres en vidéos sur les pages Facebook et Instagram de la Province de Hainaut !
Et pour donner plus de visibilité à nos projets provinciaux, n'hésitez pas à «liker» et faire «liker» ces pages.



Mad(e) in Hainaut est une publication des Services Transversaux Stratégiques. Il est distribué à tous les agents de la Province de Hainaut. Réalisation technique : Service de Communication - Digue de Cuesmes, 31 à 7000 MONS. Secrétariat : 065/382.277 - communication.province@hainaut.be
Editeur responsable : Sylvain Uystpruyst, directeur général provincial. Direction : Joël Delhaye, Coordinatrice : Patricia Opsomer. Ont contribué à ce numéro : Sandrine Berger, Joël Delhaye, Benoit Liénard, Nicolas Matloka, Barbara Maton, Patricia Opsomer, Ursula Piller, Stéphanie Saint-Ghislain et avec l'appui de tous les services concernés. Crédits photos : Sandrine Cogez, Frédéric Collard, Simon Jelinski, Dimitri Toebat, Magnific.com. Conception graphique et mise en page : Cédric Roland. Impression : AZ Print - Rue de l'Informatique 6, 4460 Grâce-Hollogne - 0032 (0)4 364 00 30.

13^e édition



Prix Hainaut horizons

Prix du Développement durable de la Province de Hainaut

Une initiative de   FONDATION POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES



Votez ici

VOTEZ POUR VOTRE FINALISTE PRÉFÉRÉ

sur www.hainauthorizons.be

Ensemble, on va plus loin

La Cité des Métiers à Charleroi, c'est un projet aux facettes multiples : des acteurs de l'Emploi, de la Formation, de l'Enseignement, de l'Orientation, du développement économique et de la découverte des sciences et de l'innovation, aident à faire le point sur son orientation professionnelle, à trouver une formation adaptée ou même à créer son entreprise. Une association et un projet auxquels participe la Province de Hainaut à travers son enseignement. Hubert Remy, Directeur général des Enseignements du Hainaut, nous explique l'implication provinciale dans cette initiative enthousiasmante !

Made in Hainaut : La Cité des Métiers a-t-elle imposé une autre manière de travailler ?

Hubert Remy : Optimiser nos ressources humaines, nos infrastructures ou notre matériel, cette dynamique s'impose dans la situation budgétaire actuelle mais nous l'appliquons depuis quelques années à la Province de Hainaut.

La Cité des Métiers permet de développer des collaborations entre des établissements de réseaux différents : Wallonie-Bruxelles enseignement, le libre et nos écoles pour jeunes et adultes : l'Institut provincial Thomas Edison et l'UT-IETC.

Notre Province organise de l'enseignement secondaire sur tout le territoire hainuyer. Si elle propose un enseignement surtout général et de transition, elle est très présente dans l'enseignement qualifiant. Ce type d'enseignement nécessite des équipements technologiques de pointe

et très coûteux, il faut éviter la duplication d'ateliers spécialisés dans chaque école. En centralisant ces infrastructures lourdes, la Cité offre donc une réelle plus-value pour notre enseignement. Les élèves ont accès à du matériel qui est plus largement utilisé et à des laboratoires adaptés aux exigences de leur formation. Les écoles peuvent se concentrer sur les apprentissages en proposant l'accès à des espaces à la pointe.

MIH : S'adapter au marché de l'emploi, n'est-ce pas dans l'ADN de l'enseignement qualifiant ?

H.R. : Nous adaptons en permanence notre offre de formation, nos programmes aux besoins. Nous sommes attentifs à l'insertion professionnelle de nos jeunes diplômés, à leur capacité à répondre aux attentes du monde du travail. En collaborant avec le FOR-REM, nous identifions clairement les besoins économiques et professionnels du bassin de Charleroi. Nous ciblons prioritairement les

métiers en pénurie, les fonctions critiques, les secteurs en pleine croissance. Ce qui facilite la transition entre la formation et l'emploi. Nos jeunes sont mieux préparés aux réalités professionnelles et mieux insérés sur le marché du travail. Nous sommes ici dans une continuité enseignement-formation-emploi. On est dans un parcours d'apprentissage cohérent. On travaille ensemble et pas chacun de son côté.

MIH : La Cité des Métiers mise beaucoup sur l'orientation.

H.R. : Ceux qui ont des enfants mesurent les difficultés lorsqu'il s'agit de les conseiller dans le choix d'une orientation ou d'une filière. Et pour un jeune, savoir vers quel métier ou quelle formation se tourner, c'est compliqué. Tout évolue très vite et les choix peuvent être guidés par des représentations qui ne collent pas aux réalités de la formation ou du métier.

La Cité des Métiers permet aux élèves de découvrir concrètement et sur un même lieu les métiers et les différentes formations qui s'offrent à eux, avant de faire un choix d'orientation. Ici, avec la mise en avant des ateliers pratiques, on revalorise clairement les filières qualifiantes et techniques. C'est une belle manière de les rendre plus attractives.

MIH : L'esprit «campus» qui y règne ne contribue-t-il pas à ces résultats positifs ?

H.R. : Les collaborations s'installent, se développent et se maintiennent plus durablement quand il y a une proximité géographique entre les partenaires, c'est une évidence ! En réunissant ces différents acteurs sur un même site, la Cité des Métiers facilite grandement la création de partenariats, l'accès à des équipements industriels que les écoles ne pourraient s'offrir seules, et accélère l'insertion professionnelle des étudiants. La Cité est un puissant levier d'attractivité pour nos formations auprès du grand public. •



SUPRACOMMUNALES, LES PROVINCES ?

«Par leur taille, leur structure et leur expertise les Provinces sont par essence supracommunales», nous dit Nathalie Brassart, responsable de notre service Stratégie et supracommunalité. Elles ont cette capacité d'agir pour rencontrer des besoins des communes et citoyens qu'aucun autre niveau de pouvoir n'assume.

Made in Hainaut : Terme un peu fourre-tout, quelles réalités le mot «supracommunalité» recouvre-t-il ?

Nathalie Brassart : La supracommunalité est un concept large, fort utilisé sans être consacré dans un texte légal. Pour le constitutionnaliste Christian Behrendt, la supracommunalité est une catégorie d'activités provinciales qui doit faire l'objet d'appels à projets au bénéfice des communes. Le professeur Grandjean, lui, considère qu'une institution est supracommunale si elle est juridiquement au-dessus des institutions communales, sans citer les provinces comme en faisant partie. L'Union

des Villes et Communes considère que la supracommunalité relève de la collaboration entre communes, excluant *de facto* la province.

Dans une étude auprès des communes, la Société BDO relève que les acteurs communaux ne partagent pas une vision unique de la supracommunalité alors que les provinces ont une approche plus homogène de la notion avec, notamment, la référence au *«travail qui est fait pour et avec les communes sur des matières dans lesquelles elles n'ont pas les moyens techniques et/ou financiers et/ou l'expertise pour s'en charger seules et aussi sur celles dont les intérêts et les enjeux dépassent le territoire communal»*

Le Ministre des Pouvoirs locaux définissait, pour la première fois, en décembre 2025, la supracommunalité comme : *«l'ensemble des missions d'intérêt public ou des actions coordonnées dépassant les capacités d'une commune seule, ne relevant pas, pour autant, du niveau régional»*.

On le voit, chacun propose sa propre définition selon son point de vue, ses connaissances et ses réalités. On peut néanmoins retrouver des notions communes comme la volonté de mutualiser des ressources pour assurer un service au citoyen sur un territoire. Ce que les communes n'ont pas les moyens d'assurer seules, elles le peuvent, en s'associant ou en passant par les provinces.

MIH : Quelle différence avec l'intercommunalité ?

N.B. : Une intercommunale est une association de communes qui gère de manière mutualisée des activités d'intérêt communal : déchets, eau potable, épuration des eaux usées, gestion hospitalière, déve-

loppement économique, énergie etc.

La grande différence entre la supracommunalité et l'intercommunalité se trouve dans l'exercice de la compétence, dans son contrôle, sa gestion et la prise de décision : dans les intercommunales, les communes ne décident plus directement des orientations proposées et envoient des représentants chargés de gérer quotidiennement l'entité juridique.

MIH : La Province est-elle supracommunale ?

N.B. : La Province du Hainaut choisit et exerce ses compétences en fonction de l'intérêt provincial tel que le prévoit la Constitution. Comme le rappelle une récente note de nos Directeurs général et financier, *«les Régions, Communautés et le Fédéral ne peuvent exercer que les compétences attribuées spécifiquement par la Constitution ou la Loi. Les Provinces peuvent par contre intervenir dans tous les domaines, ce qui a pour conséquence de pouvoir articuler, harmoniser et structurer des politiques relevant de niveaux de pouvoirs différents et déployer des projets à l'échelle du territoire hainuyer»*.

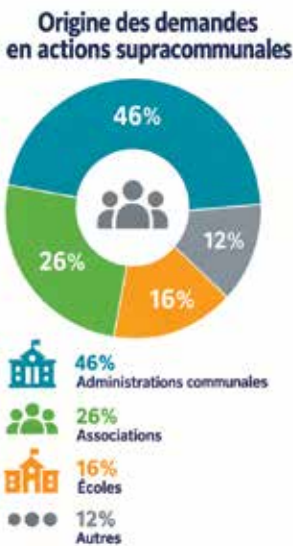
Si l'on revient à la définition du Ministre des pouvoirs locaux, la Province est, par essence, supracommunale : ses missions sont d'intérêt public et leur réalisation est coordonnée sur l'ensemble du territoire, à un niveau supérieur au territoire communal.

Grâce à la notion d'intérêt provincial, les Provinces ont adapté leurs compétences et activités à leur territoire et leurs citoyens. Elles ont pu innover en liant des compétences régionales et communautaires. •



Suivez-nous dans l'univers de la supracommunalité !

Au travers de projets ou de collaborations quotidiennes avec les communes, notre Province a créé sa propre politique de supracommunalité. Un florilège d'actions développées selon les réalités de notre territoire hainuyer. A l'heure où ce mot rythme les débats politiques, en route pour un petit voyage dans les méandres de la «supracom».



Au nom de l'«intérêt provincial», notre Institution collabore depuis toujours avec les pouvoirs locaux et les acteurs du territoire : communes, CPAS, ASBL, centres culturels, établissements d'enseignement, intercommunales, etc. Ces missions sont venues en appui des communes dans les matières relevant du Fédéral, du Régional et, majoritairement, de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Derrière la notion un peu «obs-cure» de supracommunalité, parfois mise à toutes les sauces, apparaissent des services en réalité très concrets répondant aux attentes des communes : la sensibilisation au handicap, l'éducation permanente, les aides aux centres culturels, la lecture publique, la prévention santé, la lutte contre les incivilités, la mise à jour des données cadastrales, les conseils en matière d'information stratégique et d'environnement, la gestion des CPMS, la gestion des cours d'eau,

la formation des agents des pouvoirs locaux...

14,5 millions au profit des communes

«La majorité de ces actions, sauf l'octroi de subventions, sont des services rendus aux communes par nos agents ou des collaborateurs occasionnels rémunérés par la Province de Hainaut avec, selon les besoins de la prestation, l'acquisition ou la mise à disposition d'équipements», analyse Nathalie Brassart.

L'investissement total est important ! Au-delà de 14,5 millions d'euros : plus du double de ce que le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation impose.

Une province n'est pas l'autre

«Historiquement, les services provinciaux occupent des places laissées vacantes entre les pouvoirs locaux et régionaux, au bénéfice de publics clairement identifiés. Notre territoire a été marqué par

une activité économique intense suivie des fermetures qui ont plongé la population dans la précarité. En développant des compétences dans l'enseignement de proximité et qualifiant, la santé, l'éducation permanente ou l'action sociale, notre Institution s'est adaptée aux besoins de son territoire. Ils ne sont pas identiques en Province de Luxembourg... Fixer l'intérêt provincial, c'est risquer d'annihiler cette particularité.»

Aujourd'hui, le financement des zones de secours devient la principale action supracommunale. Toutefois, sans aucune valeur ajoutée : un simple transfert d'argent. •

Focus sur nos «experts»

Au cœur de la politique provinciale de supracommunalité : les indicateurs experts. Six collègues, rompus aux techniques d'analyses des données cadastrales, se mettent au service des communes demandeuses pour mettre leurs données à jour.

En effet, de nombreux propriétaires «oublient» qu'ils doivent signaler toute modification apportée à leur bien susceptible d'en accroître la valeur locative.

«De nombreuses habitations ne sont plus évaluées à leur juste valeur, ce qui crée un préjudice entre les citoyens et un manque à gagner au niveau des précomptes immobiliers pour les pouvoirs locaux, précise Nicolas Godart, responsable des indicateurs-experts. Or ces recettes fiscales sont rétrocédées aux citoyens à travers les actions des communes».

La tâche est énorme : raison pour laquelle les Provinces ont été sollicitées par Wallonie. «Les Provinces rendent ce service aux communes, mais ces dernières restent compétentes : nous leur apportons une aide technique», explique Nathalie Brassart. A ce jour, 41 communes ont signé une convention avec notre Institution.



Tisser un lien fort avec nos communes

L'Infolettre «Entre Nous» a été adressée à près de deux mille destinataires en ce début septembre. A l'origine de ce nouvel outil mensuel, une volonté de toucher directement les élus communaux pour mieux les informer de ce que fait la Province au quotidien pour les communes.

«Nous avons fait le constat que malgré une communication intense, un très grand nombre d'abonnés sur nos réseaux, la diffusion de nos émissions sur les médias de proximité, des articles de presse sur les matières dont nous nous occupons, beaucoup d'élus méconnaissent la Province», explique Joël Delhaye, directeur du Service de Communication.

Une multitude de facteurs explique sans doute cette méconnaissance. L'«infobésité» qui nous amène à être confrontés quotidiennement à quantité d'informations que nous n'arrivons plus forcément à traiter et une appréhension compliquée, même chez les élus, de l'institutionnel en général.

Fin juin, le groupe Vers l'Avenir publiait le résultat d'une enquête qui montrait que, sur l'échelle de l'attachement à une institution, les provinces arrivaient au même niveau que la Région wallonne, devant la

Fédération Wallonie-Bruxelles. De quoi tordre le cou à un préjugé tenace !

«Beaucoup de citoyens et même d'élus ne savent pas que c'est la Province qui leur rend tel ou tel service. Ils connaissent HIT ou l'OSH ou Hainaut Développement ou un IPES ou un IMP mais ne l'associent pas forcément à la Province», poursuit Joël Delhaye. «Nos institutions ont longtemps travaillé en développant une image «service», liée à leur core-business. Aujourd'hui, nous nous efforçons de distiller une image davantage centrée sur l'institution elle-même.»

Stimuler les interactions

Ce travail entamé depuis plusieurs années s'est décliné progressivement en des communications de plus en plus ciblées et a abouti à la création d'outils numériques à destination des communes.

«Nous avons constaté que le message passait de manière in-

dividuelle, au contact entre élus et agents provinciaux mais nous souhaitons qu'il soit plus global.»

Les 69 communes du Hainaut ont toutes été contactées et très rapidement, elles ont fourni les coordonnées de leurs élus. Envoyée chaque mois aux bourgmestres, échevins et conseillers communaux de toutes les communes et aux élus provinciaux, l'infolettre «Entre nous» met en avant les projets et services que la Province rend au quotidien aux communes. Elle se poursuit sur le site internet par un onglet spécial «Support aux communes» et se prolongera par la création de groupes sur les réseaux sociaux afin de stimuler les interactions.

«Nous voulons que élus et les grades légaux des communes puissent avoir le réflexe «Province» dans de nombreuses situations. Un exemple simple : Hainaut Stat fournit gratuitement des statistiques précieuses pour les communes mais certaines l'ignorent et font réaliser ces études à l'extérieur... Notre newsletter est également envoyée aux élus provinciaux, ils sont parfois aussi municipalistes et se doivent, dans tous les cas, d'être nos premiers ambassadeurs.» •

Hainaut Ingénierie Technique : au service des communes

Francis Personne est inspecteur général chez HIT, Une bonne part de ses missions quotidiennes consiste à rencontrer les besoins des communes.



Made In Hainaut : Sur quels dossiers communaux interviennent vos équipes ?

Francis Personne : Pour les voiries communales, nous répondons à des marchés de service établis par les communes, mis en concurrence avec des sociétés privées. Nous assurons l'entretien et le suivi de l'exécution des projets selon les cahiers des charges définis par chaque commune. La commune paie mais HIT endosse le rôle d'auteur de projet.

Pour les cours d'eau, le fonctionnement est légèrement différent. C'est un système de conventions établies avec les communes qui permet une approche adaptée aux besoins et aux moyens de chacune. En fonction des moyens communaux et des besoins, nous établissons des projets, du cahier des charges jusqu'à la réception de projet.

MiH : Pourquoi les communes font-elles appel à la Province ?

FP : Les enquêtes de satisfaction montrent une grande confiance en nous, portée par la qualité du travail, un bon relationnel et le respect des délais d'exécution. Le suivi rigoureux des travaux contribue largement à cette satisfaction. Un projet de réaménagement de place, comme celui de Sivry-Rance, illustre bien notre spectre d'intervention. Ce projet combine plusieurs disciplines : égouttage, revêtement, mobilier urbain, éclairage, plantations. Nous disposons d'une panoplie de compétences pour orchestrer ces différentes facettes.

Concernant les cours d'eau, les communes sont confrontées à un enjeu majeur : elles n'ont généralement pas les moyens financiers ou humains pour assurer une gestion optimale de leurs cours d'eau de 3^e catégorie. Notre expertise, puisque nous gérons les cours d'eau provinciaux, vient combler ce manque efficacement. D'ailleurs en la matière, notre rôle s'élargit constamment : nous réalisons des études hydrauliques et hydrologiques pour prévenir les inondations, concevons et construisons des infrastructures de prévention, comme les Zones d'Immersion Temporaire (bassins d'orage), gérons la construction

Un bon relationnel et le soin rigoureux : de quoi justifier une grande confiance aux communes

de ponts et intervenons contre les coulées boueuses, phénomène de plus en plus fréquent avec le dérèglement climatique

De nombreuses communes collaborent avec nous pour mettre en place ces infrastructures. Nous réalisons des études hydrauliques et hydrologiques pour identifier un emplacement stratégique limitant au maximum les risques d'inondation.

Le débordement de la Vesdre nous a rappelé l'importance de la prévention. Avec le dérèglement climatique, nous assistons à des phénomènes météorologiques toujours plus extrêmes. Grâce au plan NAQIA qui existe depuis plus de 15 ans, nous avons mis en œuvre des projets pour lutter contre les inondations.

MiH : Vous facilitez la vie des communes, en somme !

F.P. : Depuis plusieurs années, une centrale d'achats simplifie les démarches. Cet outil génère actuellement entre 700 000 et 800 000 € d'honoraires annuels dans le cadre de cette aide supracommunale. C'est plus simple pour les communes. Plus que jamais, avec le dérèglement climatique, nous sommes certains que notre rôle va s'amplifier. Les communes isolées n'ont pas la capacité technique et financière pour relever seules ces défis. Offrir une expertise mutualisée, au service de l'intérêt public communal : c'est notre raison d'être. Nos résultats parlent d'eux-mêmes. •



AMENDES ADMINISTRATIVES

Un poids en moins pour les communes

De son espace rempli de codes, Philippe de Suray apporte aux communes une aide aussi précieuse que discrète : il est fonctionnaire sanctionnateur. Une mission variée, évolutive qui fait de lui l'interlocuteur privilégié de nombre d'acteurs publics. Dix agents opèrent au sein de sa petite équipe du bureau des amendes administratives communales dont trois sanctionneurs.

Made in Hainaut : Que fait un sanctionnateur provincial ?

Philippe de Suray : Le fonctionnaire sanctionnateur est habilité à infliger des amendes administratives. C'est une mission définie par la loi communale en 2005. Aujourd'hui, on parle de loi SAC, Sanctions Administratives Communales. En 2005, le bureau provincial des amendes administratives communales a été créé : 58 communes sur 69 font appel à nous. D'autres nous rejoignent encore. Nous traitons chaque année un nombre croissant de dossiers.

M.i.H. : Des dossiers d'infractions ? C'est quoi une «amende administrative» ?

P.d.S : Nous nous appuyons sur trois textes légaux. La loi «SAC» de 2013 concerne les incivilités définies dans les règlements généraux de police et les infractions pénales dites «mixtes» listées dans la loi. Les amendes ne vont pas dépasser 500 € (175€ pour un mineur de plus de 14 ans). Les infractions sanctionnées sont, par exemple, les tapages, le non-respect des modalités de collecte des déchets ménagers, les injures,

les dégradations mobilières, les petites atteintes aux personnes et les infractions du code comme l'arrêt ou le stationnement. Un protocole d'accord est établi entre le Procureur du Roi et le Collège communal concernant le traitement des infractions pénales. Les amendes sont fixes : 58 et 116 €.

Le décret du 6 mai 2019 permet aux villes et communes de sanctionner des infractions environnementales : abandon ou incinération de déchets avec des amendes de 150 à 200 000 €. Le décret couvre aussi les infractions au bien-être animal, celles aux raccordements à l'égout... Les amendes peuvent atteindre respectivement 2000 € et 15 000 € maximum.

Enfin, nous nous appuyons sur le décret de 2014 relatif à la voirie communale : occupation sans autorisation, dégradation de la voie publique communale, faits d'affichage ou d'usage non conforme des poubelles publiques. La sanction administrative peut aller jusqu'à 10000 € et une seconde catégorie pour un montant de 1 000€ maximum.



M.i.H. : Comment ça se passe concrètement ?

P.d.S : C'est la police dans la majorité des cas ou l'agent constatateur de la commune qui constatent. Le procès verbal est envoyé directement à la Province et, parfois, au parquet qui décide de poursuivre ou non. Nous fixons le montant de l'amende et envoyons le procès au contrevenant.

M.i.H. : Pour les communes, c'est plus simple, non ?

P.d.S : Nous avons des conventions avec 58 communes sur 69, celles qui ne font pas appel à nous ont un fonctionnaire sanctionnateur au sein de leur personnel, comme les grandes villes, ou un directeur général qui assume cette mission. Majoritairement, elles se tournent vers nous. Nous venons encore d'enregistrer plusieurs nouvelles communes. C'est avantageux pour les petites entités : les communes assument un coût forfaitaire par dossier traité comme la loi le définit et récupèrent le montant de l'amende. L'externalisation est une garantie d'indépendance. En 2025, nous avons traité 19 421 dossiers, quasiment 15 000 concernent des

amendes liées à l'arrêt et au stationnement.

M.i.H. : Un positionnement intéressant qui permet aux communes de s'exonérer de ce type de tâches.

P.d.S : Le législateur a permis de confier cette mission aux provinces parce qu'elles restent un pouvoir local relativement proche des communes. La Région est trop éloignée et il n'était pas question de créer un parquet bis. Nous avons une grande proximité avec nos communes ou avec les 21 zones de police avec lesquelles nous sommes en partenariat. C'est important de rester dans le giron du service public. Le privé ou une intercommunale, par exemple, devraient se rétribuer autrement et le coût pour les communes serait très différent !

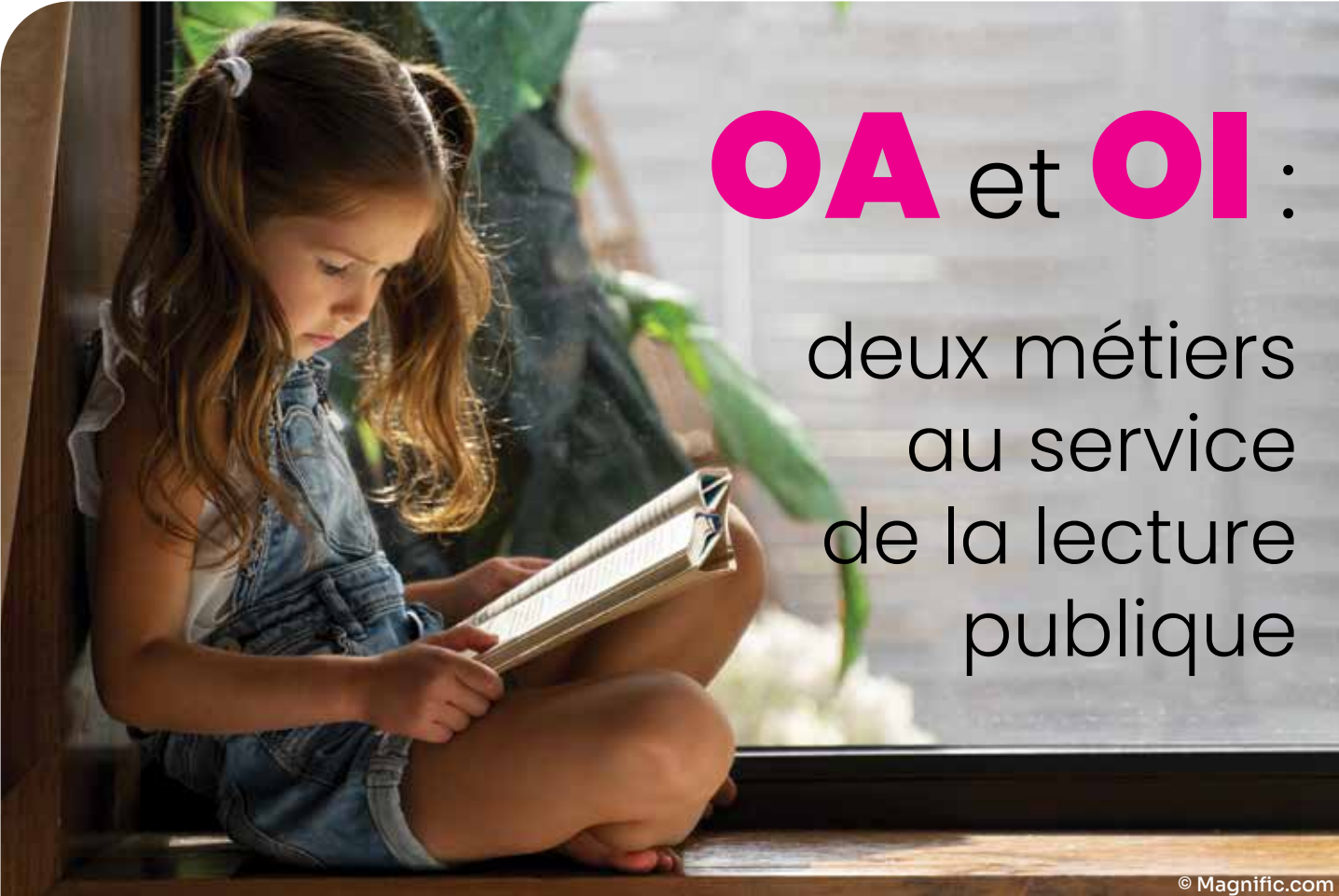
85% des PV qui entrent chez nous sont traités. Ne le sont pas les dossiers incomplets ou avec vices de forme. Les provinces wallonnes gèrent ainsi 80% du territoire de la Région wallonne.

Nos missions vont plus loin : nous participons à l'élaboration et l'ac-

tualisation des règlements de police communaux pour bien définir les infractions en fonction des cadres légaux et procédures mis en place. Nous échangeons utilement avec les agents constatateurs communaux et la police quant à l'application concrète des nouvelles procédures légales. Nous assurons la défense en justice des communes, devant les tribunaux de police et correctionnels des trois divisions de l'arrondissement judiciaire du Hainaut, concernant les décisions que nous avons prises. Généralement, nous obtenons gain de cause.

M.i.H. : Et demain ?

P.d.S : Nous sommes les interlocuteurs privilégiés des parquets, du Procureur du Roi, du Ministère de l'Intérieur, nous participons à la plateforme SAC... Même l'Union des Villes et Communes nous sollicite pour travailler sur un projet de réforme. En 2027, nous bénéficierons d'un nouveau logiciel de traitement des dossiers qui facilitera encore davantage la vie des communes ! Les projets ne manquent pas ! •



OA et OI :

deux métiers au service de la lecture publique



L'un prend la route et s'arrête dans les villages ;
l'autre, avec des multiples actions, apporte un soutien
essentiel aux bibliothèques du territoire. Deux métiers
(peu connus) que la Province exerce depuis longtemps.

Un mercredi matin, quelque part entre Beaumont et Momignies, une jolie camionnette se gare sur une place du village. Des enfants y montent, choisissent leurs livres et repartent les bras chargés. Elle reviendra dans trois semaines. Le bibliovan est, dans certaines communes hainuyères, la seule bibliothèque facilement accessible.

Dans un même temps, au Gazo-mètre à La Louvière, dans des bureaux où ne passe aucun lecteur, une seconde équipe veille à ce que la bibliothèque de votre commune ait tout ce dont elle a besoin pour fonctionner correctement : un logiciel performant, des collections régulièrement renouvelées, des outils d'animation et des expositions à emprunter, des formations pour le personnel... La Province porte ces

deux services, et c'est là le cœur de sa mission de supracommunalité : assumer ce qu'une commune, seule, n'a pas les moyens d'entreprendre.

Outiller les bibliothèques : l'Opérateur d'Appui

L'Opérateur d'Appui travaille en coulisses. Ses équipes ont mené pendant cinq ans un chantier colossal : rassembler toutes les collections des bibliothèques publiques du Hainaut dans un catalogue unique qui propose plus de 3.500.000 supports. Ce catalogue porte aujourd'hui le nom de Calliope, muse de la poésie : il est complet, le Hainaut étant la seule province où aucune bibliothèque ne manque au catalogue.

Pour le lecteur, c'est précieux. Un habitant de Chièvres qui cherche

un ouvrage absent des rayons de sa bibliothèque peut désormais le faire venir de Tournai ou Charleroi. Il l'ignore sans doute, mais entre sa demande et le livre qu'on lui remet circulent chaque semaine des camionnettes provinciales, pour un service dont les échanges ont triplé en deux ans.

«Le reste du travail est moins visible mais tout aussi essentiel,» explique Cécile Paul, chargée de projet Opérateur d'appui. « Former les bibliothécaires ; accompagner les communes qui souhaitent faire reconnaître leur bibliothèque - Froidchapelle et Jurbise sont sur cette voie - ou renouveler leur dossier de reconnaissance ; prêter expositions, jeux et outils d'animation à des bibliothèques locales qui ne pourraient pas toujours se les offrir ; faire vivre le Centre de Litté-

Quelques repères

- 66 communes sur 69 touchées par au moins un des deux services
- 54 bibliothèques réunies dans le catalogue collectif Calliope
- 34 tournées et 85 haltes pour le bibliovan, toutes les trois semaines
- 8 119 élèves rencontrés dans 438 classes
- 375 bibliothécaires formés depuis 2021

ture de jeunesse André Canonne, et porter la voix des bibliothèques hainuyères là où se prennent les décisions plus institutionnelles.»

Aller vers les publics : l'Opérateur Itinérant

L'Opérateur Itinérant, lui, se déplace. Ses tournées desservent en priorité les communes dépourvues de bibliothèque, celles que les cartes culturelles laissent le plus souvent en zones blanches.

Depuis sa réorganisation, en 2022, l'école est devenue son terrain d'action principal. Quatre-vingts

établissements ont signé une convention avec le service, et des centaines de classes reçoivent plusieurs fois par an des livres et des animations.

Là où ne s'est installé ni musée, ni centre culturel, c'est l'Opérateur Itinérant qui apporte l'art à l'école, avec ses valises artistiques, son Petit Musée Portatif et ses ateliers d'écriture.

Faire réseau

Les deux services se rejoignent sur le terrain des projets. Tous les deux ans, l'Opérateur d'Appui propose au réseau une thématique que chaque bibliothèque hainuyère s'approprie à sa manière. Après «Pain», qui avait mis à l'honneur les moulins, les fours et les ateliers de boulangerie, «Rose» mobilise les équipes cette année, avec notamment un colloque à Ath «Intimité et affectivité en bibliothèque publique» prévu le 1 octobre 2026. S'y ajoutent la coordination des rendez-vous qui rythment l'année : le «Printemps des bibliothèques», «Lire dans les parcs» et le festival «Un doudou, un livre et au lit !».

Un plan commun pour 2027-2031

Jusqu'à présent, les deux services rendaient compte de leurs actions séparément, alors qu'ils partagent

déjà personnel, collections et véhicules. Cette distinction administrative coûtait du temps pour un bénéfice limité. La modification du décret, en 2024, autorise désormais le dépôt d'un plan d'action unique. L'accord de la Fédération a suivi en juillet 2025. Si la reconnaissance conjointe est accordée, ils défendront des priorités communes à partir du 1er janvier 2027 - sans fusionner pour autant, chacun conservant ses missions.

Trois caps sont fixés dans ce plan : poursuivre le développement d'une politique de lecture à l'échelle du territoire ; soutenir le rapport à la langue, à l'oral comme à l'écrit, et encourager tout ce qui, autour des pratiques de lecture, aide chacun à se former, à s'exprimer et à faire société.

S'y ajoute un nouveau challenge, que l'évaluation a mis au jour : toutes les communes et toutes les écoles ne profitent pas encore également de ces services. Rééquilibrer l'offre, aller davantage vers les plus éloignées et les moins demandeuses, sera l'un des enjeux des cinq années à venir. •

Hainaut Stat :

des données pour mieux décider

Les communes doivent anticiper de nombreux défis : disposer d’une connaissance précise de leur territoire est devenu essentiel. Hainaut Stat accompagne les acteurs locaux en mettant à leur disposition des données objectives.

Hainaut Stat, c’est le portail cartographique et statistique conçu par notre Province. Il met à disposition plus de 1 000 indicateurs couvrant un large éventail de thématiques : démographie, santé, niveau de vie, éducation, emploi, logement, économie, mobilité ou encore environnement. Véritable observatoire de notre territoire, il s’appuie sur l’expertise reconnue de deux de nos institutions provinciales : Hainaut Développement pour les données socio-économiques et l’Observatoire de la Santé du Hainaut pour les données socio-sanitaires.

En quoi c’est utile ?

L’expérience de terrain des décideurs gagne à être complétée par une analyse objective et rigoureuse des données disponibles.

«Grâce à des cartes interactives, des graphiques, des tableaux de bord et des rapports commentés, Hainaut Stat va permettre d’objectiver les réalités locales mais aussi de mieux comprendre les dynamiques territoriales,» explique Arnaud Fleurquin, responsable du Service Information Stratégique, «et d’éclairer la prise de décision.»

Les analyses aident à observer l’évolution d’un phénomène dans le temps, de situer la commune par rapport à d’autres territoires et d’identifier les tendances ou les spécificités locales. «Et ces données peuvent être capitales pour aider une commune ou une ville à orienter ses politiques», comme le souligne Marie Merckling, chargée de diagnostics socio-sanitaires et territoriaux à l’Observatoire de

la Santé, en matière de santé publique.

Quel accompagnement est proposé ?

Nos institutions provinciales sont bien évidemment à l’écoute des communes avec lesquelles elles travaillent. L’accompagnement offert par Hainaut Développement et l’Observatoire de la Santé s’adapte aux besoins des décideurs locaux. «Nous répondons à la demande», ajoute Arnaud. «Qu’elle soit ponctuelle ou qu’il s’agisse d’un projet de plus grande envergure.»

Concrètement, cet accompagnement peut aller d’ateliers ou l’organisation d’autres événements destinés à familiariser les utilisateurs avec le portail ou être personnalisé si une commune le souhaite. Il pourrait s’agir, par exemple d’analyses spécifiques dans le cadre de la mise à jour d’un Plan Stratégique Transversal, d’un plan santé...

L’accompagnement proposé ne se limite donc pas à la fourniture d’indicateurs. Il couvre l’ensemble de la chaîne de valeur de la donnée.

«Nous vivons dans une société où les données sont produites en quantité considérable. Le véritable enjeu n’est plus seulement d’y accéder, mais de les analyser, les interpréter et les restituer sous une forme claire et directement exploitable», conclut Marie.

C’est précisément cette valeur ajoutée qu’apportent Hainaut Développement et l’Observatoire de la Santé avec Hainaut Stat. •

<https://hainautstat.be>

Hainaut Développement
Arnaud Fleurquin : hainaut.stat@hainaut.be ;
Observatoire de la santé
Marie Merckling : observatoire.sante@hainaut.be

Reprendre des études,

ce n’est pas recommencer, c’est continuer autrement

Et si reprendre des études, ce n’était pas revenir en arrière... mais simplement aller plus loin ? Parfois, il suffit d’une décision pour ouvrir une nouvelle porte.

Avec l’Enseignement pour Adultes, il n’est jamais trop tard pour commencer quelque chose de nouveau. Il faut juste faire le premier pas. Organisée début septembre par l’Institut provincial Thomas Edison à Charleroi, une période de mise à niveaux a aidé à faire ce premier pas : retrouver ses acquis, reprendre confiance, apprendre à apprendre... et surtout, se préparer pour la suite.

«Parfois, nous recevons des étudiants qui ne sont plus allés à l’école depuis un certain temps. Notre mission, c’est aussi de les accompagner vers un horaire, une forme de ponctualité», explique Mathilde Koziol, enseignante.

Encadrer des adultes qui reprennent le chemin de la formation, ce n’est pas simplement transmettre des connaissances.

C’est aussi écouter, encourager et parfois redonner confiance. Il faut retrouver des habitudes, parfois combler des lacunes et surtout croire à nouveau en ses capacités.



«Chaque formation est différente. Le test de boulangerie ne sera pas celui de technicien en chimie. Les niveaux sont différents, on a des pré-requis différents», explique Laura Carpin, secrétaire de direction. «Pour le technicien en chimie, on aura par exemple des cours de physique, d’anglais et pour le test de boulangerie, plutôt des maths.»

Une approche inédite

Andréa veut devenir éducatrice, elle a constaté qu’il lui manquait quelques notions de base en français, notamment, pour accompagner au mieux les enfants. Laurent lui doit revoir des notions de mathématiques de base (CEB) avant d’entreprendre son apprentissage de soudeur.

Ensemble, ils ont franchi le pas de cette remise à niveau adaptée à leurs besoins. «Ce sourire que je

leur donne et qu’ils me donnent en me disant : «je n’y croyais pas mais j’ai repris confiance de moi», souligne Mathilde Koziol. «Qu’il y ait réussite ou pas du test, c’est vraiment un très beau cadeau.»

Cette confiance retrouvée est souvent à l’origine d’un nouveau départ réussi après des parcours souvent compliqués.

L’approche inédite façonnée par cette école provinciale d’enseignement pour adultes peut être une vraie source d’inspiration. •

Infos : Institut provincial Thomas Edison - Charleroi
071 55 22 68



L'enseignement provincial et les communes : synergies de territoire

A différents endroits en Hainaut, nos établissements scolaires s'engagent aux côtés des villes et des entités locales pour mener à bien des projets.

Bien plus que de simples accords administratifs, ces collaborations participent activement au maintien et au développement de la vie économique et sociale de nos communes, en offrant à nos élèves des terrains d'apprentissage concrets. Des collaborations gagnantes pour tous. On vous emmène à la rencontre de ces belles réussites collectives en Wallonie picarde.

IPES d'Ath : au cœur du pays vert

L'Institut Provincial d'Enseignement Secondaire d'Ath s'implique dans la vie locale. Si par voie de convention, la salle de sport de l'IPES Ath est accessible aux clubs sportifs d'Ath et de Chièvres, l'école est aussi présente sur d'autres terrains !

Aux côtés du Parc Naturel des Plaines de l'Escaut, plusieurs sections collaborent étroitement avec les communes environnantes pour façonner le paysage local.

Les élèves de 4^e, 5^e et 6^e années de la section agent technique de la nature et des forêts prêtent régulièrement un précieux coup de main sur le terrain. Leurs chantiers témoignent de cette volonté de mettre leur savoir-faire aux services des communes : création d'un verger hautes tiges destiné à l'éco-pâturage à Stambruges ; creusement à la pelle d'une mare à paliers dans les jardins parta-

gés de Bernissart ; entretien d'une mare à Péruwelz (une immersion pour découvrir les organismes aquatiques) ; entretien et recépage de lisière arborée du côté de Laplaigne ; gestion hivernale de la réserve naturelle domaniale de la Noire Terre à Péruwelz ; mise en place d'un barrage à batraciens (bâches et seaux) dans le bois d'Howardries.

La section a participé à la distribution d'arbres et d'arbustes lors de la Journée de l'Arbre à Flobecq. Et, du côté de Quevaucamps, les jeunes ont pu pratiquer la taille de formation et de restauration sur des fruitiers hautes tiges au sein d'un verger conservatoire. Un service à la collectivité qui permet d'acquérir de l'expérience.

Athénée Provincial de Leuze : un partenariat dynamique

Entre la Ville de Leuze-en-Hainaut et l'Athénée, la collaboration se traduit par un soutien mutuel logistique et pédagogique.

Depuis quinze ans, l'opération «OK pour l'hiver» est organisée par la section mécanique. Les automobilistes de la région viennent faire vérifier leur véhicule avant la période hivernale. La Ville assure la logistique de l'événement.

La section immersion de l'Athénée collabore étroitement avec l'école communale du Rempart dont

les élèves participent aux journées découvertes du 1^{er} degré de l'Athénée et servent de public cible lors des évaluations réelles des étudiants de la section animation. La ville de Leuze accueille de nombreux élèves des sections animation et puériculture en stage. Cette proximité permet à l'administration et à l'école d'assurer un suivi individualisé et ultra-rapide des élèves.

IPES Tournai :

art, nature et devoir de mémoire

La Ville de Tournai et l'IPES unissent régulièrement leurs forces pour mener des projets socioculturels et environnementaux majeurs.

Distribution citoyenne : à l'instar d'Ath, la section horticulture et aménagements de parcs et jardins s'illustre lors de la Journée de l'Arbre en assurant la distribution de kits de plantation aux habitants. Cette section a d'ailleurs mis ses compétences à profit pour la création symbolique du Jardin des Justes.

Les sections artistiques prennent part à de nombreux événements comme le Carnaval.

Quelques exemples concrets qui montrent que chaque projet scolaire peut devenir une réussite collective. •





Planification d'urgence :

nous accompagnons les communes

Les crises ne préviennent jamais. Inondations, incendies, cyberattaques, accidents industriels, événements climatiques extrêmes ou encore perturbations d'infrastructures critiques rappellent régulièrement que les administrations publiques doivent être en mesure de réagir rapidement et efficacement. Hainaut Formation y veille !

de Coordination des Risques et de la Transmission d'Expertise de la Région wallonne) par le biais de la mise à disposition du serious game Cit'in Crise. (<https://cortex.wallonie.be>)

«Ce socle de compétences est complété par plusieurs ateliers thématiques», ajoute Séverine Dendooven. «On pense par exemple aux méthodes pour l'organisation sécurisée d'une manifestation publique, aux techniques d'animation d'une réunion de planification d'urgence ou de cellule de crise ou aux principes d'une communication efficace en situation sensible. D'autres modules renforcent les capacités de coordination entre services ou aident à mieux appréhender le risque d'inondation.»

Aucune administration n'est à l'abri d'une situation exceptionnelle. La pandémie, les inondations qui ont marqué notre pays, la multiplication des phénomènes météorologiques extrêmes, les cybermenaces rappellent qu'une réponse efficace se prépare bien avant que la crise ne survienne.

En développant cette offre de formation, notre Province réaffirme son rôle de partenaire privilégié des pouvoirs locaux qui met à leur disposition des formations directement opérationnelles, pensées pour répondre à leurs défis. •

Infos : formation.hainaut.be

Face à des risques toujours plus nombreux et complexes, la planification d'urgence est devenue un véritable enjeu stratégique pour les pouvoirs locaux. Conscients de cette réalité, les services de Province de Hainaut ont fait de l'accompagnement des communes une priorité.

Nos collègues de l'École d'Administration de Hainaut Formation mettent leur expertise au service des administrations locales. Comment ? A travers un parcours de formation complet.

«Cette offre s'inscrit pleinement dans notre mission de soutien aux pouvoirs locaux et dans notre volonté de renforcer la résilience de notre territoire», explique Vincent Simon, inspecteur général de Hainaut Formation.

L'évolution du cadre réglementaire belge et les enseignements tirés des crises récentes telles que les incendies ou les inondations confirment la nécessité de pro-

fessionnaliser la préparation des organisations publiques : la gestion de crise ne relève plus uniquement des spécialistes de la sécurité mais mobilise des acteurs qui, ensemble, doivent anticiper, coordonner et prendre des décisions.

Personne n'est à l'abri

«L'École d'Administration propose une formation de base en planification d'urgence», précise Séverine Dendooven, Directrice. «C'est une porte d'entrée qui permet aux participants de comprendre l'organisation de la planification d'urgence, de cerner les responsabilités des différents intervenants et d'appréhender les mécanismes de coordination multidisciplinaire. Autant d'outils nécessaires pour élaborer ou améliorer un plan d'urgence.»

L'approche privilégie les études de cas, les retours d'expérience et les échanges entre professionnels. La formation en préparation aux inondations a été élaborée en collaboration avec le CORTEX (Centre

SAUVER DES VIES, C'EST LEUR MÉTIER !

Quand on associe les mots «Province» et «sécurité», c'est souvent au financement des zones de secours et à ses importantes répercussions financières pour notre Institution que l'on fait allusion. Pourtant, sur le terrain, c'est un tout autre lien qui s'exprime. La Province de Hainaut est l'opératrice incontournable de la formation aux différents métiers de la sécurité. Celles et ceux qui nous protègent au quotidien sont passés sur les bancs et terrains d'exercices de Hainaut-Formation. Le grand public le sait trop peu : c'est pourquoi le Service de Communication leur a conçu une campagne visant à marquer les esprits. Un accident... et – fort heureusement – tout s'enchaîne...



Découvrez le clip via ce QRcode

Une conductrice au volant. La distraction fatale causée par un smartphone... et c'est le trou noir. Ensemble, policiers, pompiers et ambulanciers-secouristes agissent pour sécuriser les lieux et porter secours à la malheureuse accidentée. Le clip tourné en interne par les équipes provinciales sur le site de Hainaut Sécurité à Lens décrit une situation qui peut quitter le domaine de la fiction et devenir dramatiquement réelle. Extraction de la victime, prise en charge des témoins, maîtrise d'un départ de feu : l'intervention des acteurs de la sécurité doit être rapide et coordonnée. Elle l'est grâce à la philosophie pluridisciplinaire

inculquée par les équipes de Hainaut Formation pour faire face à l'urgence avec méthode et professionnalisme.

De la supracommunauté concrète

Plus de 5500 policiers, autant de pompiers et 2700 ambulanciers-secouristes accueillis en 2025.... Ces chiffres parlent d'eux-

mêmes et illustrent l'ampleur de cette mission provinciale d'intérêt public. Les citoyens en sont les premiers bénéficiaires mais Hainaut Formation s'affirme aussi comme un partenaire majeur de la supracommunauté, tant de fois réclamée dans les débats institutionnels. La Province se met au service des zones de secours et de police autant que des communes. Les bourgmestres, premiers responsables de la sécurité, ne doivent-ils compter sur des acteurs de l'urgence formés et constamment maintenus à niveau ?

La campagne «la Province forme celles et ceux qui vous protègent» est déployée cet automne. •

Une autre approche pour le trajet de réintégration

Depuis le 1^{er} janvier 2026, de nouvelles règles vous encadrent si vous êtes en incapacité de travail. Cette réforme, issue de l'Arrêté royal du 17 décembre 2025 et de la loi du 19 décembre 2025, modifie en profondeur l'accompagnement des absences de longue durée des agents statutaires ou contractuels. François Materne, responsable de la mise en œuvre de la réforme au sein de l'Inspection des Ressources Humaines nous explique le pourquoi de cette réforme.

« **L**a plus grosse modification, c'est la mise en place de l'estimation du potentiel de travail. C'est systématique et obligatoire pour l'employeur », explique François Materne, chargé de projet à l'IGRH. « Avant le 1^{er} janvier 2026, bien que le trajet de réintégration existait déjà dans le Code du Bien-être, il n'y avait pas d'obligation de le mettre en place systématiquement. La réforme a pour objectif de responsabiliser davantage l'employeur, le travailleur ou le médecin. » Intervenir plus tôt a aussi pour objectif de prévenir l'absentéisme de longue durée et d'envisager la réintégration de l'agent de manière durable.

Avec un trajet de réintégration (TRI) qui peut débuter dès le premier jour de maladie, si le travailleur en fait la demande, on envisage si et comment un agent peut reprendre son activité. Au sein de son service, dans un autre service, en exerçant ses fonctions ou bien d'autres, en fonction des compétences acquises et de l'expérience. Au préalable, lorsque l'employeur initie la démarche, un « *potentiel de travail* » est établi par le service externe de prévention et de protection du travail, Cohezio. Ce n'est pas un contrôle médical, ni un examen mais on essaie ici d'identifier

les réelles possibilités de la personne pour construire, avec elle, la reprise.

« Contractuels ou statutaires, tous sont concernés. A partir de huit semaines d'absence ininterrompue et avant six mois, l'employeur est obligé de dresser un potentiel de travail qui, s'il est positif, engendre, avant les six mois, un trajet de réintégration. A contrario, s'il est négatif, il peut permettre d'entamer des démarches auprès du CEMAT (ex-MEDEx), pour le travailleur statutaire, ou de solliciter la constatation d'inaptitude pour force majeure médicale, pour le personnel contractuel », poursuit François Materne. « L'estimation du potentiel de travail est faite par Cohezio qui envoie à l'agent un questionnaire standardisé, plutôt orienté psycho-social. Il comporte une date de rendez-vous téléphonique avec un infirmier. Le questionnaire évalue comment le travailleur se sent par rapport à une éventuelle reprise du travail. L'entretien n'est pas un bilan de compétences, il porte vraiment sur le ressenti. »

Une fois le potentiel de travail identifié, le médecin du travail peut être sollicité pour une visite de pré-reprise ou pour lancer un TRI. La nouveauté, c'est qu'une fois le

potentiel identifié, le trajet de réintégration doit obligatoirement être lancé avant les six mois de l'incapacité, sinon l'employeur s'expose à une sanction.

« Il arrive que certains travailleurs se sentent dépassés physiquement ou psychologiquement », ajoute François. « La nouvelle législation prévoit qu'ils puissent anticiper leur éventuelle absence en prévenant leur employeur que la situation se complique pour eux. C'est un peu notre philosophie avec le reclassement. Des agents se rendent chez le médecin du travail, reviennent avec des recommandations. De notre côté, nous essayons de trouver une solution. » Cette approche vise à prévenir l'absentéisme.

Trois possibilités

Une fois le potentiel de travail établi et les différents contacts avec Cohezio effectués, le médecin du travail estime si l'agent peut reprendre son poste, à terme, avec d'éventuels aménagements ; il peut considérer que l'agent est inapte pour le poste qu'il occupait mais pas forcément pour toute activité, il peut alors proposer une réorientation vers une autre fonction ou un environnement de travail différent. Enfin, il peut juger



que la réintégration est impossible parce qu'il y a encore des traitements en cours, pour des raisons psychologiques ou liées à l'environnement de travail... Les causes peuvent être multiples.

« Par exemple, un comptable bien dans sa fonction pourrait le rester mais dans un autre environnement de travail, une autre institution, si c'est cela qui est problématique. Le médecin orientera sur « inapte » mais sa recommandation ne portera que sur l'environnement de travail, sans remise en question de ses compétences qu'il pourra continuer à exercer ailleurs », observe François Materne.

Cette pratique existait déjà à la Province de Hainaut qui opérait du « *reclassement médical* », la nouvelle réglementation formalise ce que notre institution avait mis en place pour ramener plus rapidement les personnes au travail.

« La réforme formalise les documents de travail, les échéances mais l'objectif final est de don-

ner toutes les chances à la réintégration. Même si chaque partie devra assumer sa part de responsabilité, le processus n'est pas contraignant, tant pour le travailleur que pour l'employeur : personne ne sera obligé de reprendre son poste ou de prendre un poste, tout comme l'employeur ne sera pas forcé à réintégrer quelqu'un : nous sommes à l'écoute des agents et des institutions », assure François Materne. « Cependant, dans le contexte actuel, il faudra faire preuve de plus de souplesse pour augmenter les chances de la réintégration. Accepter, peut-être, de se déplacer plus loin si la fonction convient parce que l'institution provinciale doit faire face à des fermetures de services et par conséquent des réaffectations de personnel, en plus des demandes de mobilité et de reclassement. Parfois, il y a plusieurs candidats pour un même poste. Nous voulons garder le côté humain, proche des travailleurs, ne pas être dans le systématique tout en tenant compte du contexte budgétaire actuel. » •

Ce qui change :

- L'estimation du potentiel de travail et le lancement du TRI ne dépendent plus seulement de l'employeur : ils sont obligatoires, menés en collaboration avec Cohezio.
- Les sanctions sont renforcées : pour un agent, contractuel ou statutaire, qui a des absences répétées aux convocations demandées par l'employeur, à la médecine du travail.
- Fin de la pension temporaire pour les statutaires : depuis le 1^{er} juin 2026, en cas d'inaptitude définitive sans réintégration possible, les statutaires sont licenciés et basculent vers la Mutuelle, comme les contractuels, et non plus vers un régime de pension temporaire du CEMAT.

Hainaut Stories

Inondations : la Province de Hainaut en première ligne

Ces dernières années, les pluies intenses alternent avec des périodes de grande sécheresse et ces épisodes se multiplient. Aucune commune n’est vraiment à l’abri d’inondations soudaines. Maisons sous eau, routes coupées, champs impraticables... Si elle ne peut tout résoudre à elle seule, la Province de Hainaut, en première ligne, agit. Elle gère directement 1.632 km de cours d’eau non navigables de 2^e catégorie, elle accompagne les communes sur 1.077 km supplémentaires de 3^e catégorie. L’équipe de Hainaut Stories est partie en immersion !



Concrètement, gérer, cela veut dire entretenir, curer et veiller à ce que l’eau s’écoule correctement. Près de 2.700 km de cours d’eau relèvent de la responsabilité ou de l’accompagnement de la Province de Hainaut et la gestion de ce réseau est devenue, au fil des ans, un véritable enjeu.

Le programme NAQIA, lancé par la Province en 2009, aide à mieux ap-

préhender le fonctionnement des bassins versants et à soutenir des aménagements hydrauliques durables. L’idée : anticiper les mouvements de l’eau plutôt que de subir les inondations une fois qu’elles sont là.

Mieux anticiper et limiter les dégâts

Cette problématique qui nous concerne tous est au cœur du nouveau numéro de Hainaut



prendre ce qu’est leur quotidien et pourquoi les aménagements mis en place sont si importants pour protéger les habitations.

Entre images tournées sur le terrain, témoignages d’experts et de citoyens, Hainaut Stories nous dévoile ce combat de tous les jours — mené par la Province de Hainaut aux côtés de nombreux partenaires, avec un même but : protéger les habitants, les biens et l’environnement grâce à une gestion rigoureuse des cours d’eau.

Stories, à découvrir sur nos réseaux et sur les médias de proximité.

L’émission suit les équipes de Hainaut Ingénierie Technique (HIT) sur le terrain. Nos collègues entretiennent au quotidien les cours d’eau et veillent à ce que l’eau s’écoule sans encombre. Leur travail : étudier les bassins versants et imaginer des solutions adaptées

à chaque situation. Zones d’immersion temporaire, bassins de retenue, aménagements hydrauliques... : des moyens pour freiner l’eau avant qu’elle ne devienne un danger.

Dans ce numéro, nous donnons aussi la parole aux riverains qui ont subi des inondations soudaines. Leurs témoignages aident à com-

Rendez-vous sur Facebook, YouTube et sur vos médias de proximité. •



Et alors, l’art contemporain, c’est pour vous ?

Notre émission précédente posait une question aussi intéressante que dérangement : pourquoi certaines œuvres d’art contemporain nous déroutent-elles ? Faut-il forcément les comprendre pour les apprécier ? L’art contemporain est-il réservé aux spécialistes ou peut-il parler à chacun d’entre nous ?

Hainaut Stories a poussé les portes de deux musées emblématiques de la Province de Hainaut : le BPS22 à Charleroi et le CID – Grand-Hornu. Au fil de cette émission, nous avons rencontré des commissaires d’exposition, des directeurs de musée, des médiateurs culturels, des artistes et des visiteurs.

Ensemble, ils ont déconstruit les clichés autour de l’art contemporain et ont montré comment une œuvre peut susciter des émotions, raconter notre époque et nous inviter à réfléchir autrement. Cette émission cherche à cerner pourquoi l’art contemporain semble parfois difficile à comprendre, nous fait découvrir les coulisses de la création d’une exposition. Elle nous montre aussi comment la Province de Hainaut valorise des milliers d’œuvres, elle nous emmène à la rencontre de celles et ceux qui prennent des initiatives pour faire découvrir l’art aux plus jeunes et rendre la culture accessible à tous. Parce que l’art contemporain n’est peut-être pas une question de compréhension... mais avant tout de curiosité.

Deux émissions (et bien d’autres) à regarder en podcast sur nos réseaux. •

**Abonnez-vous dès maintenant à la chaîne YouTube
et la page Facebook de la Province de Hainaut pour
ne rien manquer.**

Mimesis : *quand Damien Germay* *laisse parler la matière*

Avec Mimesis, le CID au Grand-Hornu consacre une rétrospective qui remonte près de vingt ans de travail du designer franco-belge Damien Germay, une expérience aussi belle pour le visiteur qu'elle l'a été, dit-il, pour l'artiste lui-même.

Car en replongeant dans ses archives pour préparer l'exposition, Damien Germay a eu une révélation : retrouver, entre ses toutes premières créations et ses pièces les plus récentes, un fil conducteur qu'il n'avait jamais formulé clairement. Depuis ses débuts dans la scénographie de spectacles de danse jusqu'à la fondation de son studio en 2007, où il travaille dans un esprit résolument expérimental, une même intuition le guide : s'inspirer de la nature.

Sa manière de faire tient presque de la conversation. Formé à Saint-Luc à Tournai puis au Fresnoy à Tourcoing, il a appris à faire dialoguer artisanat et numérique, sans jamais laisser l'un dominer l'autre. L'erreur, l'aléatoire, l'accident : rien de tout cela n'est à corriger pour lui, tout fait partie du processus. On sent, en parcourant l'exposition, cet équilibre fragile entre spontanéité et maîtrise, entre lâcher-prise et contrôle.

L'immersion commence dès les premières pièces exposées, au fil des éléments - le feu, l'eau, l'air, la roche, la forêt - et elle se cristallise dans des pièces comme Mer Noire, une table basse où la mer, figée à un instant précis grâce à un logiciel utilisé dans le cinéma d'animation, a été moulée puis recouverte d'une fine peau de cuir sombre. La conception est numé-

rique, mais la sensation, une fois la pièce terminée, est celle d'un objet façonné à l'ancienne.

Tout autour, cinq miroirs dorés à la feuille d'or jouent, teinte après teinte, la lumière d'un coucher de soleil. Cette recherche sur la vague se prolonge dans des pièces en céramique. Et puis il y a les pièces plus anciennes, comme cette table en résine verte née du moulage d'un tronc d'arbre, comme abandonnée en forêt, ou ce petit cabinet métallique repeint en trompe-

l'œil - on ne sait plus, à la fin, si le bois est peint en blanc ou l'inverse, et c'est précisément le trouble que l'artiste cherchait à provoquer.

On ressort de l'exposition avec l'impression d'avoir suivi, plus qu'une collection d'objets, le cheminement intime d'un créateur toujours en dialogue avec sa matière. •

A voir jusqu'au 15 novembre.
www.cid-grand-hornu.be/fr/expositions/damien-germay-mimesis



«Rien en moi n'obéit» : Dominique Thirion à La Maison Losseau

Avec «Rien en moi n'obéit», la Maison Losseau inaugure Hors-Texte, un cycle où art contemporain et littérature dialoguent. Chaque chapitre invite un artiste à investir librement les espaces de la maison, au gré de ses envies : conférence, performance ou, ici, exposition.

Pour ce premier volet, notre collègue Nancy Casielles, curatrice à la Maison Losseau, a choisi Dominique Thirion, née à Mons en 1962, encore trop peu montrée en Belgique francophone. Formée en peinture et recherche tridimensionnelle à l'ENSAV-La Cambre, elle délaisse d'abord la peinture, jugeant la sienne anachronique, pour d'autres formes artistiques. Précurseur de l'«art relationnel» théorisé plus tard par Nicolas Bourriaud, elle a toujours le désir de mettre en lumière ceux qu'on oublie. Elle revient à la peinture il y a une quinzaine d'années, sans jamais s'y fixer un style - une liberté qu'elle cultive aussi comme

professeure à l'école d'Art d'Uccle, où elle enseigne à l'Atelier Pluridisciplinaire pour les adolescents et les adultes.

Le titre de l'exposition, tiré de son recueil «Incomplétude», dit tout de son geste pictural : libre, joueur, guidé par l'humeur plus que par un plan, au point qu'on pourrait douter, d'une toile à l'autre, qu'il s'agisse de la même artiste. On y croise Arthur Rimbaud, la bouche pleine de couleurs, en écho à son poème «Voyelles». Léon Losseau fut lui-même un célèbre découvreur d'originaux du seul recueil publié par le poète de son vivant. Ailleurs, les toiles se racontent comme des

anecdotes, entre tâche imprévue laissée telle quelle et souvenir de bande dessinée.

Dans les salles classées, l'artiste se fait plus discrète, presque enfantine : des cubes-poésies, inspirés du protocole des voyelles de Rimbaud, invitent les visiteurs à deviner des mots cachés, tandis que le portrait de Léon Losseau, inspiré d'un dessin d'enfant retrouvé dans le livre d'or de la maison, a été réinventé un après-midi durant, main dans la main avec un enfant. Dans chaque pièce, un hommage discret est glissé à un auteur cher à la maison, Marcel Moreau, Claire Lejeune et bien sûr Arthur Rimbaud, comme autant de fils tendus entre les collections de la Maison Losseau et le geste, aussi libre que rigoureux, de Dominique Thirion. •

A voir jusqu'au 1^{er} novembre.
www.maisonlosseau.be/





Marine Arnone : de la passion à la transmission

Les passions dépassent souvent le cadre de la vie privée. Pour Marine Arnone, notre collègue de l'École du Feu de Hainaut Formation, son amour des chevaux et sa formation d'assistante vétérinaire sont devenus une source d'inspiration professionnelle. Parcours d'une jeune femme discrète qui a joint sa passion à son métier au service des intervenants de terrain... et du bien-être animal.

Parler d'elle n'est pas son exercice favori. Son parcours raconte pourtant une belle histoire de persévérance et de passion.

Après ses études secondaires, Marine cherche sa voie : assistante sociale, comptable, agent immobilier... avant d'intégrer la Province en 2014 comme auxiliaire professionnelle. Au fond d'elle, elle sait que sa place est auprès des animaux. Elle décroche un diplôme d'assistante vétérinaire aux cours du soir et donne corps à une passion qui l'accompagne depuis l'enfance. Aujourd'hui, elle travaille au service de planification de l'École du Feu de Hainaut Formation, un métier qui lui demande rigueur et organisation.

Les chevaux occupent une place particulière dans sa vie. Depuis

toujours, ils la fascinent. Très jeune, elle découvre l'équitation et réalise, plus tard, un rêve en achetant une ferme où elle accueille ses chevaux. Elle y fait naître deux poulains. Une passion exigeante qui rythme son quotidien.

«*Les chevaux m'ont appris à gérer mes émotions*», explique-t-elle. Observer, rester calme, comprendre les réactions de l'animal : des qualités utiles aussi dans son travail.

Quand une opportunité se présente de suivre une formation destinée aux pompiers sur le sauvetage d'animaux en détresse, elle accepte sans imaginer que cette expérience donnera naissance à un projet plus vaste.

Rapidement, elle devient formatrice puis assure la coordination de cette thématique. Le projet s'étend

aux services de police, avec la création d'une formation dédiée à la prise en charge des animaux, notamment des animaux de ferme en divagation, blessés ou morts sur la voie publique.

Son objectif est simple : donner aux premiers intervenants les connaissances nécessaires pour agir en sécurité, protéger les citoyens et garantir le bien-être des animaux. Sa mission prend tout son sens avec les retours de policiers ou de pompiers qui lui expliquent combien la formation leur a permis de gérer efficacement une intervention : pari gagné !

Ses collègues savent que cette passion ne s'arrête pas aux portes du bureau. Lorsqu'une de ses juments attendait un poulain, il y a trois ans, elle avait installé une caméra dans le box pour surveiller l'évolution de la gestation. Au travail, un coin de son écran assurait une retransmission en direct. Les collègues passaient régulièrement jeter un œil. Tous ont suivi avec enthousiasme cette aventure avec elle.

Rien n'était écrit. En restant fidèle à ce qui l'anime depuis toujours, à force de persévérance, elle a fait coïncider sa passion, ses études et son métier, au bénéfice de celles et ceux qui interviennent chaque jour sur le terrain... et des animaux qu'ils sont amenés à protéger. •